



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MAIS
MOINS VERRONS-NOUS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT-JEROME
(Q. S. L. A. S. T. C.)



Abonnement : Un an (Canada) \$2.00
" " (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR : JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JEROME (Terrebonne) P. Q.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ANDRÉ MAGNANT

ANNONCES : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LA POLITIQUE

A Ottawa

Les Chambres se sont ouvertes hier, dans la capitale. Une session fédérale est toujours importante. Celle qui commence offre un intérêt plus spécial tant à cause des graves sujets qui y seront étudiés que parce que l'on suppose qu'elle sera suivie d'élections générales.

Parmi les principales questions que les Chambres auront à décider se trouvent, d'abord, celle du tarif des transports par chemins de fer, puis celles des impôts, de la réforme du Sénat, du service civil, de l'immigration.

Le gouvernement King se présente devant le Parlement avec un prestige agrandi et mieux appuyé que jamais sur la confiance du peuple canadien. Sa politique a été clairement approuvée dans les élections complémentaires qui ont eu lieu depuis la dernière session.

Les prophètes de malheur qui prédisaient les pires calamités comme conséquence de sa politique tarifaire, n'ont pas vu se réaliser leurs pronostics pessimistes. C'est en vain que le parti tory a essayé de provoquer une panique dans l'opinion publique en criant à tue-tête que le gouvernement libéral voulait tuer nos industries. Le peuple ne les a pas crus, parce que ces criailleries n'inspirent pas confiance. Les événements ont donné raison et au gouvernement et à ceux qui n'ont pas voulu suivre M. Meighen et ses amis. Les affaires ont repris un regain d'activité et les malaises dont souffrent certaines entreprises sont dus à des causes qui sont étrangères au tarif.

Nous sommes certains que le gouvernement ne courra pas à l'aventure dans cette grave question du tarif et qu'il agira, demain comme hier, dans l'intérêt général des Canadiens et non pas en faveur d'une classe au détriment d'une autre.

Si nos relations avec l'empire viennent de nouveau sur le tapis, nous sommes, comme Canadiens soucieux de leur autonomie et de leurs intérêts nationaux, en sécurité avec le gouvernement King. Qu'il s'agisse du coûteux projet de Singapour, que l'on veut remettre à l'ordre du jour, ou de préférences commerciales tout à l'avantage de l'Angleterre, ou de la participation du Canada à la défense de l'empire, nous faisons confiance au premier ministre Mackenzie King. L'esprit qui l'anime est canadien avant tout, c'est pourquoi le premier ministre libéral continue de veiller avec un soin jaloux sur l'autonomie canadienne.

Nous l'avons vu à l'œuvre lors du différend anglo-turc, lors du traité de Lausanne, lors de la dernière conférence impériale.

Nous en avons une preuve récente dans les pourparlers échangés, il y a quelques mois à peine, avec le gouvernement anglais au sujet d'une conférence impériale alors proposée pour octobre dernier, et des matières à discuter dans ses délibérations.

Londres vient de rendre public un document officiel — *White Paper* — qui est supposé donner la substance de ces pourparlers avec les divers Dominions. Les dépêches télégraphiques qui, ces jours derniers, nous apportaient cette nouvelle, sont trop incomplètes pour permettre de dire exactement tout ce qui s'est passé. Elles nous donnent toutefois le télégramme de M. King au premier ministre anglais, daté du 8 août 1924, et censé exprimer les vues du premier ministre canadien et de son cabinet.

Un passage important, qui a trait évidemment à un projet des gouvernements anglais d'admettre à la conférence impériale les chefs ou représentants des principaux partis politiques, mérite d'être cité. M. King y réaffirme certains principes chers aux libéraux. Et cette déclaration, révélatrice d'une logique constante dans les convictions de son auteur, n'a pas passé inaperçue, on a pu le constater, dans la presse torontoise.

"Sans doute," dit M. King dans cette dépêche d'Ottawa à Londres, "les changements de politique ne vont pas sans inconvénients, mais cette liberté doit être maintenue aussi longtemps qu'il y aura des Parlements séparés, et les électeurs doivent, pour être libres, avoir la politique déterminée d'une manière qui soit en accord avec leurs désirs."

"La proposition consistant à avoir tous les partis représentés à une conférence impériale afin d'empêcher que la politique adoptée par elle ne soit rejetée par les Parlements actuels ou futurs semble impliquer l'organisation d'un nouvel organisme, qui serait suprême, c'est-à-dire au-dessus des différents Parlements. Nous considérons la conférence impériale comme une conférence des gouvernements, chacun étant responsable à son propre Parlement et, en dernier ressort, à son propre électorat ; nous ne la considérons, en aucune manière, comme un conseil impérial déterminant la politique de tout l'empire."

"Nous croyons qu'il serait tout à fait imprudent (most inadvisable) de nous départir, en aucun point, de cette politique qui est fondée sur des principes bien établis : celui de la responsabilité ministérielle et celui de la suprématie du Parlement."

C'est, au fond, l'autonomie canadienne que M. King cherche à sauvegarder.

A Québec

Les finances de la province de Québec, administrée depuis vingt-sept ans par les libéraux, continuent d'être très prospères.

L'honorable M. Nicol, trésorier provincial, a prononcé, mardi dernier, à la Législature, son discours sur le budget. Il a fait voir que les recettes de la province, en 1923-24, ont excédé de beaucoup les prévisions, car alors que l'on prévoyait un revenu de \$18,291,346.36, le revenu réel s'est élevé à \$23,170,723. Bien qu'il y ait eu des augmentations considérables dans le budget de certains départements, l'année fiscale s'est terminée avec un surplus de \$1,303,440.17.

Pour le prochain exercice financier, le trésorier provincial prévoit un revenu de \$20,864,727.76 et une dépense totale de \$20,551,720.46, donnant un surplus probable de \$313,007.30.

Le discours de l'honorable M. Nicol est optimiste et fait entrevoir un avenir prospère pour la province. Le trésorier croit que la grande industrie de cette province, celle du papier et de la pulpe, connaîtra, cette année, une grande activité. Cette expansion est favorisée par l'opposition du gouvernement à l'exportation des forces hydrauliques de la province.

L'administration de nos affaires publiques par le gouvernement Taschereau est approuvée par tous les financiers sérieux, à quelque parti politique qu'ils appartiennent.

Dans un article de fond en date du 24 janvier dernier, la *Gazette*, de Montréal, journal conservateur, analysant le rôle de l'opposition à la Législature provinciale, faisait l'importante déclaration suivante :

"Québec occupe une position particulière. Depuis un grand nombre d'années le trésorier provincial a pu nous annoncer des surplus annuels constants. Les taxes prélevées n'affectent qu'un petit nombre de contribuables. La plus grande majorité de la population en est pratiquement exempte."

Voilà une admission du principal journal conservateur de la métropole qui ne cadre guère avec les déclarations de l'opposition. Elle confirme cependant en tous points l'affirmation des membres du gouvernement provincial que les cultivateurs, les ouvriers, en un mot, les masses populaires des villes et des campagnes ne contribuent que très peu ou même presque pas du tout au revenu provincial.

Les recettes proviennent, on le sait, du subside fédéral, des grosses successions, des grandes corporations, des pouvoirs d'eau, des automobiles, des forêts, des mines, des pêcheries et de la Commission des Liqueurs. Aucune taxe appréciable ne pèse sensiblement sur le peuple, et la *Gazette* ne dit que la vérité en l'admettant.

Mais que reste-t-il, après cette mise au point, des dénonciations de l'opposition en matière d'impôts, dont le budget du peuple serait grevé par le gouvernement provincial ?

Meli-Melo

Qu'en pense M. Sauvé ?

L'ancien ministre fédéral, M. Monty, vient de faire à Montréal, une déclaration qui ne sera pas du goût de M. Sauvé.

Sans les conservateurs fédéraux, a-t-il dit, jamais l'opposition à Québec n'aurait pu faire élire aucun de ses députés dans la ville de Montréal en 1923.

M. Monty prétend que, à cette époque, l'influence de M. Meighen était prépondérante dans la métropole, et que c'est cette influence morale qui a valu leur mandat à certains oppositionalistes provinciaux.

Nous enregistrons la déclaration sans commentaires, laissant à M. Sauvé le soin de nous dire ce qu'il en pense.

Entendons-nous bien...

La visite des Ontariens à Québec et à Montréal a donné lieu à des discours de bonne entente et à de véritables déclarations d'amour fraternel.

Dieu veuille que ces manifestations verbales soient suivies d'actes et de réalités qui les confirment et prouvent leur sincérité.

En ce qui concerne la province de Québec, nous n'avons pas attendu cette visite pour démontrer notre largeur de vue et notre *fair play* vis à vis de toutes les races, et surtout de la minorité anglaise et protestante.

Que votre province sœur se décide donc à se débarrasser de son vieux esprit tory et à traiter chez elle la minorité comme nous la traitons chez nous.

Notre industrie forestière

L'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts dans le cabinet Taschereau, était l'hôte d'honneur du club de Réforme, au déjeuner hebdomadaire, samedi dernier. M. Mercier a parlé de nos ressources naturelles et plus particulièrement de notre industrie forestière et de nos sources hydro-électriques.

M. Jacques Perron, à la demande de M. Grohé, président du club, a présenté le conférencier qui fut remercié par M. Raoul Grohé lui-même.

Le défense sanitaire à Trois-Rivières

Le *Bien Public*, de Trois-Rivières, se réjouit de constater que la tuberculose fait moins de victimes dans cette ville.

"Durant l'année qui vient de s'écouler, dit notre confrère, les victimes de la terrible maladie (a tuberculose) ont été moins nombreuses dans notre ville, et une amélioration sensible a été constatée tant dans la diminution de la mortalité que dans la prévention de la tuberculose. Nos dispensaires ont joué là un rôle admirable dont il convient de féliciter les organisateurs."

La route Montréal-Mont-Laurier

Jusqu'au 31 décembre 1924, la construction de la route Montréal-Mont-Laurier a coûté \$980,267.24, soit \$13,735.00 du mille. Les entrepreneurs ont été T.-E. Rousseau ; Frank Walters & Coy ; Bélanger et Sicotte ; Larivière et Farand.

Les chemins dans la province de Québec

Des renseignements officiels nous apprenent qu'il y a, dans la province de Québec, 30,758 milles de chemins. Depuis 1911, il a été construit 5928 milles répartis comme suit :

Gravier, 3,719 milles ; Sables et glaise, 186 milles ; Macadam, 1,783 milles ; Matériau bitumineux, 137 milles ; Béton, 71 milles ; Béton bitumineux, 32 milles.

Le coût total de ces travaux a été de \$51,986,755.93.

Il reste, dans notre province, 24,830 milles de chemins de terre.

Le livres d'or du clergé

Il vient de paraître en France le livre d'Or du Clergé et des Congrégations dans la guerre.

L'ouvrage comprendra deux volumes. Vingt-quatre milles notices où figureront, à l'exclusion des simples mobilisés, tous les ecclésiastiques et les religieux catholiques cités, décorés et morts de la France et des pays alliés.

Dans ce tableau d'honneur catholique voici la part de la France.

Sur 73,865 mobilisés, prêtres, religieux ou religieuses, la France s'inscrit pour 45,254, près des deux tiers, dont voici le dénombrement : clergé séculier, 23,418 ; clergé régulier, 9,281 ; religieux, 12,554. Sur 6,098 morts, elle en donne 4,953 (3,101 du clergé séculier, 1,517 du clergé régulier, et 335 religieuses), près des cinq sixièmes. Elle compte plus de 14,000 cités et décorés sur 17,000.

Pensées

— Il vaut mieux mériter l'estime des hommes que leur admiration. J. Simon.

— C'est le bon ordre, et non certaines épargnes sordides, qui fait le profit. Voltaire.

— Les petits esprits sont trop blessés des petites choses. La Rochefoucauld.

— Dans la solitude, l'âme s'aiguise ou s'émousse. Lamartine.

— Un sot n'est qu'ennuyeux ; un pédant est insupportable. Napoléon.

La truite dans nos lacs

L'article de "Nature"

L'article de notre ami et distingué collaborateur Nature sur le "tourisme dans les Laurentides et la pêche des lacs" a été remarqué et a provoqué une foule de commentaires favorables aux idées qui y sont émises.

Nous tenons à signaler les observations qu'un ami et un expert de la pêche dans les lacs du nord, le Dr Raoul Masson, nous communique à ce sujet.

Il se déclare lui-même un disciple enthousiaste de Simon Pierre, le patron des pêcheurs, et comme tel il déplore la pénurie de plus en plus lamentable de nos lacs en fait de poissons. Il exprime le souhait que les judicieux remarques de Nature, "ce savant pisciculteur", feront réfléchir et agir qui de droit.

On sait que Nature, dans son article que L'AVENIR DU NORD a publié le 23 janvier dernier, demandait que l'on défende le commerce de la truite pendant une couple d'années et que l'on sevrât avec plus de sévérité contre ceux qui enfreignent la loi de pêche.

Le Dr Raoul Masson, au sujet du peuplement de nos lacs, nous écrit :

"Pour le lac Masson, j'ai fait des démarches répétées auprès du département pour obtenir des semences, "alevins", et je dois dire que j'ai toujours été très amicalement reçu et que l'on nous a envoyé d'année en année quelques milliers d'alevins — 5 à 6, même 20 mille, une année — mais cette quantité est négligeable ou presque dans un lac de l'étendue du lac Masson."

"Cette année, instruits par l'expérience, nous avons acheté 3,000 petits poissons, "fretins" de 2 1/2 à 3 pouces de long que nous avons déposés dans nos eaux à nos frais. Le conseil municipal, éclairé par le plaisir de M. Léon Masson, a versé \$25.00 et nous avons, entre quelques citoyens et amis, la différence, une centaine de dollars."

"Après ce que je connais et ai appris, je crois que le gouvernement ne fait pas de pisciculture, mais simplement de la piscifacilité, c'est-à-dire qu'il fait éclore dans des bassins spéciaux des œufs fécondés de truites, que l'on distribue de-ci de-là, selon les requêtes, mais en très minime quantité et parcimonieusement."

"Ces petits poissons à peine viables sont transportés à des distances considérables et n'arrivent pas toujours à destination dans un état bien vigoureux. De plus, une quantité considérable sont exterminés avant d'être assez forts pour se défendre ou se sauver. Les fretins élevés et nourris dans les bassins d'élevage sont livrés à l'automne et sont assez forts pour se préserver et se défendre."

"Pourquoi ne pas suggérer au département d'améliorer ses établissements et d'en créer de plus nombreux pour augmenter les possibilités de repeuplement. Les fretins pourraient facilement trouver preneur au prix de revient."

"Nature parle des braconniers et j'approuve son idée de sévir et de prohiber la vente de la truite pendant deux ans. Deux ans de tranquillité pour la truite, qui pond de 5 à 6 mille œufs, seraient plus profitables que cinq ans de repeuplement artificiel, à condition de faire aussi la guerre à un autre braconnier qui fait bien des ravages sur les fratries : je veux parler de la petite carpe ronde des lacs, poisson vorace, impropre à la consommation ou presque, et qui communique une quantité d'œufs aussitôt qu'il en a la chance. On me cite l'exemple d'un lac où la pêche à la truite était devenue à peu près nulle et où on a commencé une campagne de destruction de la carpe, avec des résultats remarquables dès la deuxième année."

Le Dr Raoul Masson se réjouit d'un mouvement qui est de nature à améliorer nos pêcheries locales pour l'agrément des touristes aussi bien que pour le bien-être des colons qui y trouveront de grands avantages.

Politique d'idées et de réalisation

Un discours de l'honorable Athanase David

Nous commençons aujourd'hui à publier en substance le splendide discours prononcé par l'honorable Athanase David, à l'Assemblée législative, lors du débat sur l'attresse.

On n'a jamais cherché, que je sache, à contredire cette parole aujourd'hui vieille, mais portant le sceau d'une expérience incontestable, qu' "il vaut mieux faire envie que pitié."

Cette maxime s'applique aussi bien aux gouvernements qu'aux individus. Nous connaissons tous certains pays où l'argent afflue à tel point, où la force matérielle est d'une telle puissance que d'autres pays, qui font pourtant de cette richesse et de cette puissance l'idéal de leur vie nationale, font mine de ne professer à leur endroit qu'un souverain mépris et un amer dédain. Par contre, il est encore au monde des pays qui, dans leur course vers un idéal national, ont voulu joindre à une aisance rationnelle des diverses classes de la société le développement moral et intellectuel de l'individu, ce qui vaut par suite à toute la nation une puissance basée sur la supériorité du cœur et du cerveau. Mais ces derniers ont comme les premiers leurs déshérités : ils sont enviables. Et c'est tant mieux, puisque l'envie est un hommage.

Québec n'est pas de ceux qui invitent et méritent la pitié. Notre province est devenue le point de mire de ses sœurs qui cherchent constamment à l'imiter et qui, souvent, sous le couvert de l'hommage cachent un sentiment légitime d'envie.

Voilà bien vingt ans que la province de Québec se sent assez belle pour comprendre qu'on l'envie et se sent assez forte pour ne vouloir jamais compter avec la pitié.

En entendant ce qui se dit de nous, en constatant l'effort de ceux qui nous dirigent pour continuer à mériter ces éloges, n'est-il pas temps que nous demandions à nos adversaires, à ceux d'entre eux qui considèrent que gouverner c'est construire et non détruire, de nous aider d'une critique loyale et sincère s'alliant à un optimisme réfléchi, plutôt que de nous décourager en propageant dans le peuple un sentiment de peur de l'avenir et en répandant la semence d'un pessimisme ingénu et destructeur.

Allons donc ! avons-nous raison de craindre l'avenir lorsque Dieu a prodigué à un peuple les richesses naturelles qui se trouvent amoncées en notre coin de pays ? Ceux qui ne veulent pas travailler, ceux qui redoutent l'effort et manquent d'énergie, ceux qui cherchent dans une vie facile les joies de ce monde, ont certes sujet d'appréhender leur jour qui vient, l'année qui commence. Pour eux tout passe et tout lasse. De leur séjour ici, ils ne laisseront aucun souvenir hors celui peut-être de passadieu. Mais tous, dans cette Chambre, Dieu merci, nous avons le même désir de servir notre peuple, notre province, notre pays ; tous nous voulons dans l'accomplissement des devoirs qui nous incombent, préparer l'avenir qui nous est confié. Cet avenir n'aura des reflets de grandeur que si nous savons nous y acheminer avec au cœur le respect les uns des autres et dans l'âme un optimisme irréductible et inaltérable.

Je suis un optimiste. Je le suis même au point de croire que Québec est appelé un jour — et ce jour est peut-être plus rapproché qu'on ne le croit — à jouer un grand rôle dans notre pays, un grand rôle sur ce continent ; je dirai plus : un grand rôle dans l'agencement de la force britannique de demain.

Sincèrement éprise de stabilité et de bon sens, soucieuse de sauvegarder ses libertés, respectueuse d'une constitution dont elle connaît les dangers mais apprécie les avantages, la province de Québec saura, le moment venu, jeter dans le plateau de la balance le poids de sa loyauté et de sa justice.

Si nous sommes en état de tenir ce rôle, pourquoi alors décourager les meilleures volontés, pourquoi ébranler les plus pures énergies, pourquoi attaquer les plus belles réputations et, par là même, détourner de la vie publique la jeunesse dont on a tant besoin, cette jeunesse qui, lorsque son tour sera venu, se refusera à diriger le peuple, sachant à quelles avaries elle s'expose et le peu de reconnaissance que lui attirera l'accomplissement généreux et désintéressé de son devoir, dont elle a pourtant un sentiment très net.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention nos amis de la gauche dans les remarques et les critiques qu'ils ont fait pleuvoir sur

cette Chambre depuis le commencement du débat. J'ai voulu discerner dans leurs discours le remède qu'ils offrirait à la situation dans laquelle se trouve Québec, situation difficile, si l'on veut, mais bien supérieure à celle des autres provinces du Dominion.

Mais à côté de la critique, nous sommes encore à attendre un seul discours qui soit celui d'un homme qui veuille édifier. Nous avons bien entendu parler des colosses aux pieds d'argile qu'une petite pierre menaçait de détruire, mais même si c'était vrai, et ce ne l'est pas, est-ce d'un homme qui aime son pays de le laisser crouler pour avoir le plaisir de chanter sur ses ruines ?

Eh bien ! non ! Québec a magnifiquement traversé la crise, Québec s'est admirablement conduit ; cultivateurs et ouvriers ont compris le désarroi économique dans lequel se débat le monde contemporain, et a fait échec à ceux qui ont voulu le déprécier.

De g'âce, ne tuez pas l'enthousiasme de l'agriculteur pour la terre. Au contraire, adressons-nous à son jugement toujours sain, faisons-lui voir sa situation — et c'est vrai — se compare avantageusement avec celle des autres classes de notre société. Disons-lui que par une politique de bon sens et nationale, le développement de centres industriels, petits peut-être mais nombreux, offrira des marchés d'accès facile où ils pourront écouler leurs produits. Disons aux ouvriers de continuer à donner au monde entier le merveilleux exemple de stabilité qu'il lui donne aujourd'hui ; mais ne le décourageons pas. Au contraire, soutenons sa volonté et son énergie pour que continuent de fumer les hautes cheminées de nos usines.

Cultivateurs et ouvriers jouent un rôle nécessaire et admirable dans l'ensemble de notre vie économique, et la puissance des deux, consolidée par une instruction éclairée, demeurera pour l'avenir le gage de sa grandeur.

Instruction éclairée, ai-je dit. J'entends par là, et tous l'ont compris, qu'il faut donner à l'enfant l'instruction qui l'appartient avec ce que la vie lui réserve, avec ce que sa naissance lui indique comme vocation. Il faut trouver le moyen de garder aux champs l'enfant des champs. Pour y parvenir, je le disais à cette Chambre, l'an dernier, nous avons modifié le programme scolaire de façon à ce que, chaque jour de l'année, l'enfant du cultivateur entende dire en classe la beauté du rôle joué par son père sur la terre canadienne. Afin qu'il entende dire que la patrie compte qu'il aide de sa vigueur et de son énergie ceux que l'âge et le travail auront affaiblis. Afin qu'il entende dire que le plus grand bien que puisse posséder un humain, c'est la santé et que l'atmosphère des villes, dans une proportion effrayante, tue les fils de la campagne.

Peut-il en être autrement ? Voici un enfant qui, pendant quinze ou seize ans d'une heureuse jeunesse, a connu le rayon vibrant du soleil, qui a respiré à pleins poumons l'air sain et fort des champs ; il s'est mêlé à son développement physique tous les éléments de force et de vigueur. Un jour, attiré par la ville, il se dirige vers l'usine et ne trouve plus qu'une poussière qui l'étouffe, qui anémie et qui tue. Je crois vrai d'affirmer que cette proportion terrible de ceux qui viennent de la campagne et qui sont les victimes faciles de la tuberculose est due au manque d'éducation que possèdent dans une certaine mesure ceux qui sont nés et qui vivent dans les villes. Qui donc dira maintenant que le gouvernement n'a pas compris son devoir, qui dira aussi que l'ayant compris, il ne l'a pas fait ?

(à suivre)

LETTRE POLITIQUE

OTTAWA, le 3 février 1925.

L'ouverture prochaine de la session nous invite à prendre contact avec nos lecteurs, comme par les années passées. Nous n'avons pas l'intention de vous faire assister à l'avance au déploiement du cérémonial traditionnel. Il y a cependant certains détails qu'il importe de souligner avant l'arrivée des premiers rôles.

Nous avons un nouveau greffier aux communs, dans la personne de M. Arthur Beauchesne, favorablement connu dans les cercles parlementaires.

Cette nomination sera certainement bien accueillie d'un bout à l'autre du Canada français. C'est la première fois, durant bien des années, qu'un sujet de notre nationalité est invité à ce poste de distinction et de confiance. Le titulaire est bien qualifié pour sa fonction. Son adjoint est H. Thomas Fraser, avocat, et pendant de nombreuses années membre de la tribune parlementaire de la Chambre des communes. Comme M. Beauchesne, il est éminemment qualifié pour remplir la position d'adjoint. C'est une figure avantageusement connue dans le monde parlementaire, qui possède

à fond la procédure et la routine; la députation lui est familière. C'est en plus l'un des économistes les plus distingués de tout le Canada.

ooo

Si nous jetons un coup d'œil rapide sur la députation nous y constatons des vides considérables. M. Emmanuel D'Arjou, député de Rimouski, a accepté du gouvernement de Québec la fonction de registraire du comté de Rimouski. Il est remplacé par sir Eugène Fiset, pendant de nombreuses années sous-ministre de la milice. Le nouveau député de Rimouski proposera l'adresse en réponse au discours du trône.

Le premier discours de sir Eugène Fiset sera un évènement parlementaire. On sait que l'élection de Rimouski fut très vivement contestée. Le fait que le vainqueur sera le premier orateur de la session ajoutera à l'intérêt de tout le débat sur l'adresse.

ooo

De la politique nous n'avons pas l'intention de discuter bien longtemps. L'adresse contiendra sans doute des paragraphes intéressants. La récolte, d'une manière générale a été bonne. Le blé de l'Ouest se vend admirablement. La situation des affaires au Canada est favorable. Tous les hommes publics sont unanimes à prédire une année de grande prospérité.

Nous avons maintenant de nombreux et excellents marchés pour nos produits. Nous apprenons à nous suffire à nous-mêmes. C'est tellement vrai que le haut tarif protecteur que réclamaient les conservateurs n'est pas nécessaire. Nous exportons pour plusieurs centaines de millions de piastres de plus de marchandises que nous n'en importons de pays étrangers.

Cette année encore, notre dollar a fait prime sur les grands marchés étrangers. Pendant plusieurs mois notre monnaie a tenu la tête à New York.

Le mouvement de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis est pratiquement cessé. C'est le mouvement contraire qui s'accroît. Il existe un mouvement du sud vers le nord, ce qui est tout à notre avantage.

ooo

On se demande quels seront les principaux sujets contenus dans l'adresse. Il y aura probablement un paragraphe en rapport avec la nécessité d'étudier l'organisation de nos chemins de fer. Les chemins de fer de l'Etat sont à l'heure actuelle surchargés par sur capitalisation. Ils ne pourront jamais payer de dividendes sur un capital de 600 millions de piastres. Il y aura aussi une question de taux de transport à déterminer. La députation de l'Ouest s'en vient à Ottawa, avec cette demande dans sa poche.

Il sera une question de tarif à la présente session. On croit que le gouvernement a été un peu trop généreux dans ses dettes, l'an passé. Il n'est personne qui demande l'impossible, encore moins de crever un tort considérable à tout le pays, au bénéfice d'une classe ou d'un groupe. Il est assez probable que les modifications s'il y en a, seront de la nature d'un rajustement nécessaire, à la suite des modifications de l'an passé.

Personne ne tiendra compte au gouvernement d'avoir touché au tarif, l'année dernière. Il a pris les meilleurs moyens possibles pour stimuler le développement de nos ressources naturelles. Le résultat de cette politique ne saurait se faire sentir dans six mois, ni quelques années seulement. Le fait que le pays est satisfait de cette politique, c'est que l'opposition officielle n'a pas de critiques sérieuses à offrir. L'an passé, à pareille époque, il y avait des accusations de corruption et de scandales dans l'air. On parlait de disparition de plusieurs ministres. Cette semaine après une rude année administrative, tous les ministres seront à leur poste, à l'exception de l'honorable M. Fielding qui ne sera pas assez bien pour prendre une part active aux délibérations.

ooo

Fait intéressant à noter, alors que la grande presse du pays n'a pas le point faible sur lequel elle peut attaquer le gouvernement, — on lit dans la presse oppositionniste de langue française, que les ministres de langue française ne sont pas à la hauteur de la situation. Cette minime faction dont le seul programme est de faire de la critique pour la critique, ne se rend pas compte qu'elle frappe à côté de la question, qu'elle injure à l'ingratitude et qu'elle fait en plus preuve d'une ignorance crasse des faits. Nous sentons le besoin d'ajouter qu'elle ignore le fait pour se donner une occasion de critiquer.

ooo

Nous noterons avant de finir que le gouvernement compte maintenant une majorité en Chambre, mais ce n'est rien en comparaison du changement de l'immense majorité des électeurs dans tout le pays, en faveur de l'administration Mackenzie-King.

G. VU

Le congrès des hôteliers

Son utilité

S'il est une question qui doit intéresser les propriétaires d'hôteleries de province, c'est bien celle du tourisme. On s'est plaint maintes fois que ce mouvement migratoire que renouvelle chaque retour de la belle saison n'était en somme avantageux que pour les hôtels des grands centres. Rien de plus faux. Ce que veut voir l'étranger qui daigne nous visiter, c'est la province avec ses us et coutumes, la beauté variée de ses

GIN PILLS

POUR LES REINS



Le débilement des reins peut à un certain moment engendrer de sérieuses maladies. Si vous décelez quelque symptôme, prenez les Gin Pills. Elles vous délivreront.

sites et de ses paysages. Au cours de cette randonnée de curiosité, l'hôtelier rural, pour peu qu'il veuille profiter de l'occasion inappréciable qui lui est offerte, bénéficiera aussi largement que son concurrent des cités et des villes du passage du touriste dans sa localité.

Et profiter de cette occasion, c'est, dans l'occurrence, aménager son établissement afin qu'il réponde aux besoins, peu nombreux mais respectables, du voyageur d'un jour, n'oubliant jamais que ce voyageur qui va retourner dans son pays sera une annonce ambulante qui continuera d'amener de l'eau au moulin. C'est surtout, entre autres choses, rénover notre cuisine canadienne d'autrefois. On le pourra constater, du reste, par le grand et original concours que va créer dans quelques jours l'Association du tourisme de la province de Québec. L'hôtelier de province, sous ce rapport, aura tout avantage de suivre les directions qui seront données; car l'association s'engage non seulement à primer les gagnants, mais aussi à populariser dans les hôtels les menus ou recettes des vainqueurs.

Mais cette rénovation de la cuisine d'autrefois n'est qu'un des mille aspects de cette question du tourisme, intéressant tout particulièrement l'hôtelier rural. Il y a nombre d'autres points qui sont de nature à améliorer sa position. Tous ces aspects de cette grande question du tourisme seront longuement étudiés au cours du congrès qui doit s'ouvrir le 18 février à Montréal. Les 1,350 propriétaires d'hôteleries de province ont donc tout intérêt à s'y rendre afin de prendre connaissance des solutions qu'on y donnera, solutions qui sont appelées à améliorer considérablement leur sort.

Entrée de l'enfant à l'école

L'enfant que l'on destine à l'école devrait au préalable subir une préparation qui lui permette de retirer le plus d'avantage possible de sa présence en classe. On ne doit pas envoyer un enfant à l'école dans l'unique but de s'en débarrasser, ou simplement parce qu'il a l'âge scolaire; il faut avoir un mobile plus élevé, et exiger que l'enfant qui va s'asseoir sur les bancs de l'école enrichisse son intelligence des connaissances des lettres et des sciences dont personne aujourd'hui ne saurait se passer.

Pour atteindre ce but, il faut une préparation spéciale de l'élève; il faut qu'il soit dans des conditions hygiéniques telles qu'aucune malformation, qu'aucune prédisposition morbide n'entrave le développement de son intelligence. Tout d'abord, une mère sage et avisée doit conduire son enfant chez le médecin quelques jours et mieux quelques semaines avant la rentrée des classes, afin de se rendre compte qu'aucune malformation (strabisme, etc.) ou aucune prédisposition morbide (végétations adénoïdes, hypertrophie des amygdales, affections pulmonaires, etc.) ne puissent mettre obstacle au rapide développement intellectuel du jeune écolier.

Si l'enfant présente quelque maladie apparente, telle qu'une éruption externe, il y a obligation d'obtenir un certificat médical indiquant la nature de la maladie, pour que l'enfant puisse être admis à l'école. Et si l'enfant s'est présenté assez tôt à l'examen, il pourra être traité et guéri avant la rentrée des classes. De fait, toutes les maladies de la peau peuvent être suspectées d'être contagieuses par l'institutrice; aussi, celle-ci agira très sagement, en constatant une éruption sur la figure ou les mains d'un élève, en exigeant un certificat médical pour pouvoir admettre l'enfant à l'école.

Cette institutrice aura fait son devoir; et il est malheureux de constater que des familles se formalisent de ce procédé qui peut cependant prévenir des désastres. En effet, si l'éruption que présente l'élève était de la variole, on s'imaginerait facilement le résultat fâcheux qui se produirait, en permettant à l'écolier atteint de répandre son affection parmi ses camarades. D'autres maladies éruptives doivent être éliminées de l'école; aussi je le répète, l'institutrice qui exige un certificat d'un médecin avant d'admettre en classe un élève atteint de maladie éruptive fait preuve de grande sagesse et accomplit son devoir vis-à-vis des enfants dont elle a la garde et vis-à-vis de la société.

Si l'est du devoir de l'institutrice de renvoyer tel enfant dans sa famille, il est également du devoir de cette dernière d'exiger un certificat du médecin pour pouvoir présenter ce certificat à l'institutrice, dès que l'enfant pourra être admis à l'école. En ne produisant pas ce certificat, on se voit refuser à nouveau l'entrée de l'école.

Enfin, dans notre province, aucun enfant ne doit être admis en classe s'il n'a pas été vacciné dans les sept dernières années.

H. Sanson, M. D.

REPRESENTANTS actifs visitant constructeurs, mécaniciens, sont demandés dans principales villes du Canada par fabrique française de plaques gravées. Ecrire: Etablissement de Gravures Chiriques, Besançon (France).

Le marché des ciments dans la province de Québec

A propos des obligations de la Compagnie de Ciment Nationale

Sous le titre *Un nouveau record pour le ciment*, on lisait le 27 janvier dans la chronique financière de la Gazette, de Montréal:

« L'action ordinaire et l'action privilégiée des ciments du Canada a dépassé hier toutes ses cotes antérieures en montant la première à 93 1/2 et l'autre à 113 1/2. L'explication de cette hausse s'explique par la certitude que la construction du nouveau pont sur le port de Montréal commencera ce printemps. Pendant qu'une partie de la clientèle s'hypothéquait sur les répercussions probables de ces travaux sur les actions de la Dominion Bridge, elle semblait oublier qu'il entrera une quantité énorme de ciment dans la construction du pont et dans celle du viaduc de Toronto. »

Dans la province de Québec, la consommation de l'énergie hydro électrique a augmenté de 700 % depuis 1904, et celle du ciment de 800 %.

Suspendue durant la guerre, la vente du ciment en cette province a augmenté d'un demi-million en 1922 et d'un autre demi-million en 1923. D'après les statistiques officielles et non truquées, elle dépasse depuis deux ans la production.

La statistique de 1924 n'est pas encore disponible, mais la note ci-dessus de la Gazette nous fixe sur les perspectives de 1925.

L'usine de la Compagnie de Ciment Nationale, à Montréal-Est, entrera donc en opérations dans les circonstances les plus favorables. Les obligations 7 % première hypothèque de cette entreprise offrent un placement intéressant:

1. Parce que l'émission, au montant total de \$1,500,000, a priorité sur \$979,300 d'actions de préférence dont le montant sera éventuellement porté à \$1,500,000.

2. Parce que la compagnie arrive à son heure pour prendre sa part d'une clientèle toujours grandissante.

3. Parce que l'aménagement de l'usine est conforme aux dernières données de la science.

4. Parce que les obligations sont payables en fonds canadiens ou américains et comportent une prime de 20 % en actions ordinaires qui ne sauraient manquer de s'apprécier rapidement.

A l'origine, les actions ordinaires des Ciments du Canada, aujourd'hui cotées à 93, n'étaient que du papier, comme celles de la Nationale.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

VERSAILLES-VIDRICAIRE BOULAI (LIMITEE) — MONTRÉAL, rue S. Jacques, 90; té. éphone: Main 7080. — QUÉBEC, Immeuble de la Banque Nationale, rue S. Pierre, 71; té. éphone: 8620. — TROIS-RIVIÈRES, 142, rue Notre-Dame; téléphone: 205.

Du couvent du Sacré-Coeur

La Soeur Supérieure confirme les mérites du Father John's Medicine pour enfants

Ecrivain du couvent du Sacré-Coeur à Newport, Vt., la soeur supérieure en charge dit: « Nous avons ici un vaste pensionnat et c'est ce que nous constatons qu'un enfant manque d'appétit ou ne se sent pas bien, nous lui faisons prendre du Father John's Medicine. Je crois que c'est le meilleur remède pour enfants » (Sig. S) Soeur Marie-Alexandrine, supérieure du couvent du Sacré-Coeur.

Plus de 100 autres institutions approuvent et emploient le Father John's Medicine, en ayant depuis de nombreuses années éprouvé la valeur contre rhumes et comme reconstituant de l'organisme. D'un emploi sûr parce qu'il ne contient pas de drogues.



FATHER JOHN'S MEDICINE

DONNE DE L'ENERGIE POUR RESISTER AUX RHUMES

PREPARE PAR LE DR. J. C. ROBERTS

La cour criminelle

Les assises se sont continuées cette semaine à notre palais de justice.

Lundi, les causes de Oscar Décoste et Adolphe Descoste ont été entendues.

Ils étaient accusés d'assaut et les jurés les ont trouvés coupables en les reconnaissant à la clémence de la cour. Le même jour, la cause de P. E. Parrier et Ph. Legault a été entendue. L'accusation était: vol de poche.

Après avoir entendu une partie de la preuve, les accusés ont plaidé coupables d'un vol de poche valant moins de \$20. Le jury ont rendu un verdict dans ce sens.

Mercredi, est venue la cause de Charles Leroux qui a été acquitté sur les deux chefs d'accusations portés contre lui. Le juge signala même qu'il n'y avait nulle matière à procès dans l'une des accusations.

Dans l'après-midi, le juge Cousineau a rendu plusieurs sentences, entre autres: Emile Desjardins, accusé du vol d'un camion et d'accessoires d'automobile, a été condamné à 23 mois de prison. L'accusé doit la clémence de la cour à une lettre de sa mère adressée au juge.

A Descoste, accusé de vol de caisse de boisson à Saint-André, est condamné à 6 mois de prison parce que c'est la première offense.

Coré Descoste et Adolphe Descoste, accusés d'assaut grave et lésions corporelles sur la personne de M. Charbonneau de Saint-André, ont été condamnés à 3 mois de prison, Adolphe purgeant les 3 mois sur les 6 mois précédent.

E. Jacquot, accusé de conversion

frauduleuse, recommandé par le jury à la clémence de la cour, est condamné à 1 mois de prison.

Ubald Lemieux est condamné à 3 mois de prison après une accusation de refus de pourvoir.

P. E. Parrier, Ph. Legault et Laurant Desjardins étaient accusés de vol de poules pour la somme de \$22.00. Desjardins a été condamné à 12 mois, Legault et Parrier à 1 mois de prison.

Mercredi et jeudi a été entendu la cause de Félix Lacasse accusé de tentative de meurtre.

Le jury l'a trouvé coupable et le juge l'a condamné à quatre ans de pénitencier.

Dans la cause de Camille et Rodrigue Bastien, accusés d'assaut grave ont plaidé coupables d'assaut simple et condamnés à 3 mois de prison.

Mercredi, à 3 heures de l'après-midi, la cour a été ajournée à lundi alors que sera entendue la cause de McAllister et Paquet, de Brownsburg, accusés de complot pour organiser un vol à main armée. Les accusés seront défendus par Mires R. L. Calder, de Montréal, et H. Barrette, de Saint-Jérôme.

Banque Canadienne Nationale

Banque Canadienne Nationale: tel est depuis le 1er février, le nouveau nom de la vieille banque d'Hoche-lag.

Comme le disait le garant général de cette institution, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le 15 janvier, il y a plus de trente ans que les administrateurs de la banque d'Hoche-lag estimant qu'il importait de lui donner un nom mieux en rapport avec l'importance et l'étendue de ses opérations. Ils attendaient une occasion favorable. Cette occasion s'est offerte au moment de l'absorption de la banque Nationale. Et le conseil d'administration a obtenu du Parlement canadien le nom de banque Canadienne-Nationale, qui convient très bien à cette grande institution qui, sous le rapport de l'actif, est la cinquième banque du pays.

LES PROFITS DE LA CULTURE DU THE

Le prix du thé de bonne qualité a monté, dans les deux dernières années, de 20 à 25 cts par livre. La demande qui a été énorme a maintenu cette augmentation et les planteurs de thé ont pu toucher des dividendes de 60 à 100 % en certains cas. Tous ceux qui vendent cette denrée, et qui n'ont pas augmenté leurs profits, ont espéré une surproduction qui ferait tomber les prix. Mais le thé reste encore cher et nul ne peut dire au juste quand viendra la diminution! Elle peut se produire au moment où l'on ne s'y attendra pas.

Les Annales

Les discours académiques de Mgr B. Brillart et M. Charles Journart sont publiés en extenso dans le dernier numéro des Annales. Articles, poèmes et pages de Camille Flammarion, Abel Bonnard, Colette, comtesse de Noailles, Charles de Gaulle, Blanche Viêt, Moreno, etc. Suite du roman inédit de Claude Farrère. Supplément musical, avec un morceau de Debussy de Severac. Nombreuses illustrations.

Canada, province de Québec, district de Terrebonne. — Dans l'affaire de W. Fritz Chavette, seigneur, de Saint-Jérôme, P. Q., cédant autorisé.

Avis public est par les présentes donné que les immeubles désignés comme suit:

1. Un emplacement situé en la ville de Saint-Jérôme, connu et désigné comme faisant partie du numéro trois cent dix-neuf (P. 319), des plans et livre de renouvellement de la dite ville de Saint-Jérôme, mesurant quarante-six pieds de front sur la rue Labelle, à partir de la ligne du numéro trois cent vingt, par cent dix-neuf pieds de profondeur, cette ligne de cent-dix-neuf pieds à être tirée parallèlement à la ligne nord du dit No 319 touchant à la rue Saint-Joseph, ledit emplacement vendu mesurant treize pieds à la profondeur; le tout mesuré anglais.

2. Un morceau de terre en la ville de Saint-Jérôme, de forme irrégulière, faisant partie du lot No quatre cent trente-deux (P. 432), des plans et livre de renouvellement de la dite ville de Saint-Jérôme, ordit morceau de terre se trouvant à l'extrémité ouest du terrain acquis par Ernest Pilon de Mathias Pilon, par acte enregistré sous No 71 636, ce dit morceau de terre mesurant cent cinquante pieds dans la ligne sud touchant à monsieur Denis, cent cinquante pieds dans la ligne nord touchant à A. Lebeau, vingt-sept pieds dans la ligne ouest touchant encore à monsieur Denis, et enfin encore cent cinquante pieds dans la ligne est séparant le terrain sus décrit du résidu du terrain de Ernest Pilon; le tout mesuré anglais.

Sont vendus en vertu d'un jugement de la cour supérieure du district de Montréal, en matière de faillite, rendu le sept janvier mil neuf cent vingt-cinq, portant le No 3 des dossiers de ladite cour, suivant les dispositions de la loi de faillite, art. 209, par 4, etc., ayant été déclaré, au bureau du sheriff du district de Terrebonne, en la ville de Saint-Jérôme, le samedi vingt et unième jour de février mil neuf cent-vingt-cinq, à onze heures de l'avant-midi.

Conditions de paiement: 20 % comptant, la balance sous trois jours.

Pour information et oshier des charges, s'adresser au sousigné.

Le y a lie,

VINCENT LAMARRE

Bureau: 83 Craig ouest, Montréal. Montréal, 14 janvier 1925.

Nous prions les hommes de profession, les hommes d'affaires, les marchands, les industriels, les négociants, etc., aussi bien que les particuliers de prendre notre cause nous pouvons faire, aux ateliers de l'Avenir du Nord, toutes sortes d'impressions: cartes, affiches, circulaires, en-têtes de lettre, factures, enveloppes, formules de reçus, etc.

L'Avenir du Nord sollicite le patronage et l'encouragement de tous.

Val-Morin

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Lapierra ont organisé une soirée pour leurs amis. Il y eut beaucoup de plaisir, de beaux chants, danse, musique et réveil. Nous avons remarqué parmi les invités: MM. et Mmes Tamerède Legault, Joseph Lucas, Albéric Cham-

pagne, Wilfrid Lucas, Oscar Lucas, Frédéric Vanier, Charles Vanier, J. Mincier, R. Vanier, Jean Vanier, Napoléon Bonin, Miles Herme-lino Lucas, Cécile Lavoie, M. Lavoie, Flor-rette Lapierra, Irène Lapierra, B. radette Vanier, Cécile Vanier, etc.

M. l'abbé J. Lesage a fait la visite des écoles la semaine dernière.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Nouveau nom de la Banque d'Hoche-lag)

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,449,387.10
4. Obligations publiques étrangères (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,415,750.08
5. Autres valeurs (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,339,465.96
6. Prêts à demande (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,726,956.58
7. Prêts courants et escomptes (Dédution faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	53,675,022.14
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9. Immeubles et mobilier de la Banque (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,225,458.52
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
	\$122,255,339.18
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	\$110,867,344.18
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
	\$122,255,339.18

M. Jean Gagnon, de Lewiston, Me, est aujourd'hui rassuré parce que les forces lui sont revenues.



M. JEAN GAGNON, 14, Maple, Lewiston, Me.

Jean Gagnon, 14, Maple, Lewiston, Me.

Les santés d'aujourd'hui déclinent vite; les maladies sont fréquentes, même chez les hommes, s'ils ne veillent continuellement à les éloigner. Dès que leurs forces diminuent, il leur faut recourir à un remède qui peut les préserver des affections qui les atteignent plus particulièrement. Les Pilules Moro sont le meilleur tonique pour les muscles et les nerfs, le meilleur restaurateur des forces et le plus grand producteur du sang.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

L'aide aux fermiers



VOTRE banque à mille et une façons de vous aider qui, toutes, sont étonnantes de précision et de sécurité.

Supposez la vente d'un animal. S'il s'agit d'une vente au comptant, vous pouvez demander soit à l'acheteur de vous faire parvenir un chèque barré, soit à la banque de joindre une traite à vue au connaissance.

Si c'est une vente à terme, la banque se charge d'encaisser pour vous le billet.

Notre gérant se fera toujours un plaisir de vous exposer comment il peut vous venir en aide.

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse \$700,000,000

Vous devriez essayer

LE THÉ "SALADA"

Il n'y a pas de thé plus délicieux et donnant plus de satisfaction. Pur jusqu'à la dernière goutte. Noir, Vert ou Mélangé.

H613F

NOUVELLES

Saint-Jérôme

N'oublions pas que c'est dimanche prochain que nous aurons le plaisir d'entendre de nouveau M. Charles Marohand, interprète si célèbre et reconnu de la bonne chanson canadienne.

M. E. Patrice, son accompagnateur, exécutera des pièces intéressantes sur le piano. Qu'on se le dise et que dimanche tous se rendent à l'église pour applaudir les propagateurs de la bonne chanson canadienne.

Encourageons L'AMICALE
Encourageons nos œuvres.

Deux séances seront données, l'une dans l'après-midi, l'autre le soir.
Prix d'entrée: 50c, 35c, 25c.

Comme nous l'avons déjà annoncé les Chevaliers de Colomb organisent une série de conférences.

La première aura lieu le dimanche soir 15 février, dans la grande salle du club des Chevaliers, et sera faite par M. Joseph Grignon, protonotaire qui parlera du Luxe.

Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Le grand connétable Ouellette a arrêté à Sainte-Thérèse de Beauville et conduit à la prison de Saint-Jérôme, Anthime Vauiry, accusé de voies de fait sur la personne de Dalace Labonté. Celui-ci est sous les soins du Dr Lamarche, de Sainte-Thérèse.

L'accusé a comparu devant le juge de paix Fournelle et a sorti sous un cautionnement de \$500.00 et comparaitra devant le magistrat le 21 février.

M. Pierre Simard, qui fait le commerce d'épicerie dans notre ville depuis quarante deux ans, a repris le détail qu'il avait laissé, il y a quelques années, pour le gros.

Son magasin, à l'angle des rues Saint-Georges et avenue Legault, est abondamment pourvu des meilleures marchandises.

M. Pierre Simard a raison de compter sur l'encouragement du public de Saint-Jérôme et des environs.

Nous remercions nos lecteurs à l'annonce de cette maison très recommandable que l'on trouvera dans une autre colonne de notre journal.

Le Eclaire de mardi dernier, organisé par les Chevaliers de Colomb, a été un énorme succès. Plus de mille personnes y ont pris part. Au delà de cent prix ont été décernés.

Jeudi prochain, 12 février, aura lieu, à 7 heures du matin, le mariage de M. Auguste Lorrain, fils de M. Charles Lorrain, avec Mlle Cécile Teasdale, fille de M. Teasdale de notre ville.

Le même jour, M. et Mme Charles Lorrain célébreront le 25ème anniversaire de leur mariage.

Mlle Gabrielle Doré est en promenade

à Sh winnigan Falls, chez M. Bourget, son cousin.

Mlle Cécile Bertie, qui était l'invitée de Mme F. Marsan, de Montréal, depuis quelques semaines, est de retour dans notre ville.

A LOUER — 1 chambre ou deux pièces à louer, pour messieurs.

S'adresser au No. 53, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Notre dispensaire antituberculeux et de puériculture a de la vogue. Une foule de personnes s'y sont fait examiner depuis qu'il est ouvert.

Nous rappelons que l'on peut s'y présenter les lundis et jeudis soirs, à partir de 7 1/2 heures.

Dimanche dernier, le Dr Raoul Masson, de Montréal, était chez M. Jules-Eliouard Prévost.

Le magasin occupé actuellement par M. S. Thibeau, en face du marché, a été loué à M. J.-H. Boudreau, marchand de meubles, et non à M. W. Wendman comme nous l'annoncions, vendredi dernier.

La cour supérieure siègera ici la semaine prochaine immédiatement après la fin de la cour criminelle qui se terminera probablement mardi.

M. J.-B. Primeau, inspecteur d'écoles, et Mme Primeau ont célébré leurs noces d'argent cette semaine.

Hier, une messe solennelle a eu lieu en notre église paroissiale. M. l'abbé Ouellette officia assisté des abbés Lussier et Bélanger, vicaires.

Toutes les communautés religieuses et plusieurs fidèles assistaient à la fête.

Le programme musical fut exécuté par la maîtrise du collège des Frères. A l'offertoire, un duo de harpe et violon fut joué par l'abbé Ethier et M. Paul Deschambault.

Les enfants de nos différentes écoles ont eu congé hier après-midi, pour fêter cet anniversaire.

Samedi, demain, une fête de famille aura lieu chez M. et Mme J.-B. Primeau.

Nous félicitons M. et Mme J.-B. Primeau et nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de longue vie, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

HOCKEY
Dimanche dernier, une joute a eu lieu à l'Arena Saint-Onge, entre le Saint-Jérôme et l'Excelsior qui a été battu par 8 points contre 0.

Mercredi soir, le Saint-Jérôme a triomphé du Saint-Eustache par 3 à 1. Ce fut une partie fort mouvementée et très intéressante qui s'est déroulée devant un millier de spectateurs. L'Arena était littéralement rempli. Le Saint-Eustache est venu par train spécial du C. P. R. avec une foule d'amis.

Nous félicitons le Saint-Jérôme de sa belle victoire contre le Saint-Eustache qui est des clubs les plus forts parmi les amateurs.

Le 30 janvier au soir une joute très amusante a eu lieu entre les "Never Sweet" et les "H. B. en". Le club Never Sweet (commis-voyageurs) s'était promis de faire oublier la défaite que les Has-Ben (marchands) leur avaient infligée l'année dernière. Ils ont réussi à battre leurs adversaires par 3 à 1 dans une partie de toute beauté.

Les hommes du capitaine Dupras ont du travail en ce jour, car ils avaient affaire à un "gauler" de poids. J. Paré a fait des prodiges et c'est à lui qu'est dû le point décisif.

Les marchands mirent toute leur ardeur à empêcher leurs adversaires de compter dans la période supplémentaire, mais le fameux John, après huit minutes réussit à déjouer le vigilant Laurent Dubois, et ainsi finit une partie qui restera mémorable.

La joute a été tenue en loi, car c'est M. Javocet Léopold Nautel qui arbitrait, assisté de M. Jean Simard.

M. Jean Simard, de notre ville, représente dans le district de Terrebonne la Dominion Financial Corporation Ltd., qui s'occupe de transactions financières très avantageuses. Voir l'annonce dans un autre endroit de L'AVENIR DU NORD.

Mlle Reine Bertie a reçu avec sa mère à un "Shower" d'objets divers, le 29 janvier, en l'honneur de Mlle Cécile Teasdale. Mlle A. Teasdale, Françoise Simard ont servi le thé, Mesdames Jean Simard et Ch. Eliouard Marchand servirent les glaces siées de Mlle C. Teasdale, Rolande Marchand, Cécile Bertie. La table était décorée de tulipes oranges et de violettes.

Mlle Cécile Teasdale a reçu, à l'heure du thé, mardi Mme O'Donohue, de New-York, et Mlle Reine Bertie ont servi le thé; servaient les glaces Mme S. Lebel et Mlle Françoise Simard. La table du thé était décorée d'objets et de tulipes.

— A une assemblée régulière des membres de l'association chorale de S. Jérôme, tenue dans la salle paroissiale, le mercredi 28 janvier 1925, étaient présents: MM. J.-P. Béland, Joseph Bélanger, Charles-Edouard Bertrand, Donat Brindamour, Paul Brosseau, Zotique Cadieux, Aldéric Charbonneau, Médéric Coulombe, Henri Daoust, René Deschambault, Joseph Desmarceaux, Joseph Doré, Armand Fournier, André Magnan, W. Michaud, Calixte Pelletier, Joseph Pelletier, Edouard Piché, René Roger, Charles Saint-Michel, Etienne Sauriol, Ernest Sigouin, Paul Simard, T. Toupin, Sylvain Turcotte, Bernard Gareau, Abraham Gohier, Maurice Goudraut, Aldéric Labelle, Gabriel Labelle, Cyprien Lauzon, Geo.-A. Langlois, Jean-Marie Lavoie, Ildège Laporte, Gustave Léonard, A. Lessard, Paul Limoges, Jean Locas, Jean-Marie Magnan, C.-E. Marchand, Joseph Fortier, tous membres actifs de cette association.

Sous la présidence conjointe de MM. C.-E. Marchand, organiste, et Joseph Fortier, maître de chapelle, il a été procédé aux élections du bureau exécutif, qui est constitué comme suit:

President, T. Toupin
Vice-président, Joseph Doré
Secrétaire, Gustave Léonard
Conseillers: A. Lessard, C. St-Michel, Ildège Laporte, Gabriel Labelle.
Directeur: Joseph Fortier
Assistant-directeur, André Magnan
Organiste, Charles-Edouard Marchand
Assistant-organiste, F.-X. St-Michel
Bibliothécaire, Jean-Marie Magnan
Assistants-bibliothécaires, Chs.-E. Bertrand, Calixte Pelletier
Chaplain, l'abbé J.-A. Ouellette

Invité à prendre la parole, M. le président remercia les membres de leur marque de confiance et promit tout son concours et son dévouement pour le succès de la chorale. Les membres se retirèrent après avoir chanté l'hymne "O Canada."

NAISSANCE — Le 1er février, l'épouse de M. Eugène St-Vincent a donné le jour à un fil, baptisé, Joseph Jacques Fernand.
Parrain et marraine: M. René et Mlle Juliette St-Vincent, frère et sœur de l'enfant.
Porteuse, Mme Gabriel Dion, tante de l'enfant.

DEUX SOLICITEUR pour vendre complets sur mesure, \$26.50, garantis. Echantillons gratis. Bénéfice de \$75 par semaine ordinaire. Ecrivez l'âge, l'expérience, et références: Maison de Services, 374, Adelaide S. W. Toronto.

Terrebonne
Le vote dans Terrebonne donna les résultats suivants: Quartier Sainte-Marie, M. Eugène Labelle élu évêque par une majorité de 25 voix, sur M. Arthur Sauveur, Quartier Saint-Joseph, M. Léon Forget, élu évêque par une majorité de 33 voix sur M. Aldéric Ouhmet.

M. L. H. D. Jardis avait été élu maire de la municipalité par acclamation, et dans le quartier Saint-Louis, M. L. G. Ouhmet, élu.

Pensionnat des soeurs de Sainte-Anne à Saint-Jérôme, P. Q.
AU TABLEAU D'HONNEUR:
Janvier, 1925.
Avec la note: EXCELLENCE, 1er COURS.
Laurette Drouin
Yvonne Leclerc
Diana Filiatrault
Juliette Bisailon
Irene Wilson
Eva Filion
Germaine Larocque
Lucienne Richer
Marguerite Robert
Juliette Beauvais
Marie-Laure Gohier
Jeanne Ouhmet

Ses amis la croyait condamnée
"J'étais profondément épuisée après la grippe, une pneumonie, une pleurésie," écrit Mme. Baxter.

Une grippe tout seule c'est assez mal, mais une grippe avec une pneumonie et une pleurésie c'est presque toujours fatal. M. Baxter, la grippe après avoir suivi son cours laisse le système dans un état de faiblesse, de dépression, de nervosité et d'épuisement, mais rares sont ceux qui peuvent passer au travers d'une grippe, d'une pneumonie et d'une pleurésie. Rien d'étonnant que Mme. Baxter ait été comptée perdue par les médecins quand elle avait une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Rien d'étonnant à ce qu'après ces terribles maladies elle fut profondément épuisée. Le miracle c'est qu'elle put récupérer. Mais laissez Mme. Baxter raconter elle-même son histoire. "Je veux vous dire ce que le Carnol a fait pour moi et les miens. J'étais très épuisée après une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Ma sœur me conseilla de prendre du Carnol. Elle s'en était servie avec plein succès pour elle-même et sa fille. A présent j'ai pris cinq bouteilles de Carnol et je puis dire que je n'ai jamais été mieux de ma vie. Ma fille en prend aussi ce printemps comme tonique. J'ai conseillé à une voisine d'en faire prendre à sa fille qui souffrait de bronchite depuis sa naissance, et elle se guérit. Nous n'avons tous que du bien à dire de votre remède merveilleux, nous ne souhaitons qu'une chose qu'il fasse autant de bien aux autres qu'il en a fait à moi et aux miens. Longue vie à Carnol!" — Mme E. E. Baxter, R.R. No. 2, Comté de St. Jean, N.B.

Le Carnol est un superbe tonique et produit des résultats merveilleux dans tous les états de faiblesse et d'épuisement, parce que les ingrédients sont les meilleurs reconstituants des tissus, des nerfs et du sang. Il est connu de tous les médecins. Vous en trouverez tous les détails dans la circulaire accompagnant chaque bouteille de Carnol. 6-24

Alice Bélanger
Anita Lanthier
Bernadette Coursol
Marguerite Legault
Laurette Gascon
Yvette Desjardins
Stella Rochon
Marie-Joseph Desrosiers
Lisette Mesnard
Lina Perrault
Rita Beauchamp
Germaine Rozon
Fabiola Bourbonnais
Lucette Denis
Eileen Barry
Lucille Mirault

2ème COURS.
Pauline Guilmette
Germaine Trudeau
Marianne Lebel
Laurette Mesnard
Marie-Blanche Prud'homme
Cécile Guay
Annette Watchorn
Simone Coulombe
Laura Labonté
Cécile Filiatrault
Madeleine Filiatrault
Blanche Faubert
Gabrielle Hébert
Alice Guay
Cécile Proteau
Jeannette Plouffe
Pierrette Simard
Anne-Rita Bélanger
Olinde Taillon
Yvette Charette
Rolande Lauzon
Gabrielle Guilmette
Adrienne Larivière
Lucienne Larivière
Claire Lafleur

3ème COURS.
Cécile Beaulieu
Lucienne Cloutier
Cécile Forget
Henriette Parent
Simone Ethier
Madeleine Leblond
Annie Guyon

TRES-BIEN
1er COURS.
Anita Gascon
Cécile Prud'homme
Lucienne Labelle
Juliette Gauthier
Yvette Benoit
Simone Proteau
Marthe Primeau
Laura Desjardins
Simone Clark
Jeanne Lavoie
Alphonsine Granger
Eva Bertrand
Régiane Bertie
Laurette Lajeunesse
Estelle Barry
(à suivre)

Agents demandés
Commencez sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J.-R. Watkins Company, 379, Craig ouest, Montréal.

LOTS A BATIR
On peut se procurer des lots à bâtir dans les plus belles parties de la ville de Saint-Jérôme, en s'adressant au notaire J. E. Parent. Qu'on se prépare un chez soi pour le premier de mai prochain.
On vous les fera construire au besoin.

A VENDRE: Maison de 2 étages avec terrain de 8 arpents carrés, situé rue Labelle, voisin du moulin Filion.
S'adresser à Geo.-A. Langlois, pharmacien

IL EST ORDONNE à Théoéphile Gagnon, industriel, ci devant de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, et maintenant de lieux inconnus, de comparaître sous un mois au greffe de la Cour Supérieure, au palais de justice, en la ville de Saint-Jérôme, dans une cause numéro 568 de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, dans laquelle le R. gent Kinging Mills Limited, corporation ayant son principal bureau d'affaires en la cité et district de Montréal est demanderesse.

Saint-Jérôme, le 3 février 1925.
GRIGNON & FORTIER,
Protonotaire C. S.

IL EST ORDONNE à Virginia Lebeuf, Bouille, épouse séparée de biens de David Bouille, et ce dernier pour autoriser son épouse, tous deux de la cité de Cleveland, Etats-Unis d'Amérique; Agnès Lebeuf Hartman, épouse séparée de biens de Georges-M. Hartman, et ce dernier pour autoriser son épouse, de ladite ville de Cleveland; Alice Lebeuf O'Neill, épouse séparée de biens de Edward T. O'Neill, et ce dernier pour autoriser son épouse, tous deux de la cité de East Cleveland, Etats-Unis d'Amérique; à Rose-Anna Lebeuf, fille majeure et usant de ses droits, de ladite cité de East Cleveland; à Madeline Lebeuf Kelly, épouse séparée de biens de Francis Robert Kelly, tous deux de la cité de New York, Etats-Unis d'Amérique; à Victor Lebeuf, de la cité de Détroit, Etats-Unis d'Amérique; à Fortunat Parisseau, de la cité de Holyoke, Etats-Unis d'Amérique de comparaître dans le mois dans une cause numéro 575 de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, dans laquelle Wilford Lanouette, journaliste, de Tupper Lake, province d'Ontario et Louis-Philippe Houle, cultivateur, de l'Angue-Gardien, district de Saint-Hyacinthe, sont demandeurs, au palais de justice, en la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne.
Saint-Jérôme, ce 27 janvier 1925.
Grignon & Fortier,
protonotaire de ladite Cour

OBLIGATIONS 1ère HYPOTHEQUE SUR IMMEUBLES
RAPPORTANT 6, 6 1/2, 7 %
MONTREAL
MAISONS A APPARTEMENTS
Intérêt payé semi-annuellement
Personne n'a jamais perdu d'argent en plaçant ses capitaux par notre entremise.
Tous les placements, même les plus minimes, reçoivent notre attention la plus minutieuse.

JEAN SIMARD
Représentant pour le district de Terrebonne
Dominion Financial Corporation, Ltd.
232, rue Saint-Jacques, Montréal

LAFOND & LAROSE
Comptables publics, Liquidateurs
Administrateurs
Attention spéciale donnée à la collection dans tout le Canada
Main 1083 — B. P. 415
7, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

Pour le public

UNE GRANDE ET BONNE NOUVELLE
La maison Pierre Simard vient de faire un grand changement dans son commerce d'épicerie, afin de donner à Saint-Jérôme, ville et campagne, ce qui lui manque depuis quelques années: une épicerie de première classe avec des prix raisonnables défiant toute compétition.

On y trouvera un choix complet de Provisions, Fleur, Son, Gru, Engrais de toutes sortes, en un mot, tout ce dont le public peut avoir besoin.

Il y a de grands avantages à faire vos achats à cette maison qui vous recevra avec courtoisie. Vous pourrez y acheter à bien meilleur marché qu'ailleurs.

Une visite est respectueusement sollicitée.

MAISON P. SIMARD

Avenue Legault, Saint-Jérôme

Le sang pauvre—les nerfs débiles, une mauvaise santé se traitent avantageusement par l'emploi des PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme PHILIPPE DORÉ, Ste-Agathe des Monts, P. Q.

menter mes forces; il m'avait lui-même donné des remèdes; j'en avais pris d'autres aussi et j'ai trouvé que les Pilules Rouges furent celui qui m'a le mieux réussi. Une vieille parente me les avait recommandées et je l'en remercie". Mme Patrice Cormier, 150, Parker, Gardner, Mass.

"J'ai employé les Pilules Rouges et je n'en saurais dire trop de bien. Elles ont dissipé la faiblesse qui m'accablait depuis des mois, ont fortifié mes nerfs, tonifié mon estomac et fait cesser les brûlements, les gonflements que provoquait une digestion lente et pénible. Je leur dois donc la santé dont je jouis aujourd'hui". Mme Pierre Ricard, 182, rue St-Bernard, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contre-indication le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

AUX MERES DANS L'ATTENTE

Lettre de Mme. Ayars disant comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée
Spring Valley, Sask.—"J'ai pris le Composé Végétal avant mon dernier accouchement, car je me sentais si mal que je ne dormais pas la nuit, avec douleurs dans le dos et les hanches, et le jour, je pouvais à peine faire mon ouvrage. Je n'ai jamais accouché aussi facilement, et c'est mon sixième bébé. J'ai la quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le "Farmer's Telegram", et j'ai écrit pour avoir un de vos livres. Nous n'avons pas de pharmacie ici, mais j'ai vu votre remède annoncé dans le catalogue de T. Eaton. Je suis l'épouse d'un agriculteur, donc j'ai à faire les travaux appropriés. Mon bébé est une jolie fillette en santé qui, à sa naissance, pesait 9 livres. Je me porte bien, après avoir préparé un grand jardin depuis sa naissance. (Elle est aussi bonne qu'elle peut l'être). Votre remède est le meilleur pour les femmes, j'en ai parlé et même écrit à mes amies."—Mme Annie E. Ayars, Spring Valley, Saskatchewan.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est excellent pour les mères dans l'attente, elles devraient en prendre durant toute la période. Il fortifie et tonifie le système en général, afin de la faire répondre aux desirs de la nature sur tous rapports. Tous les pharmaciens vendent ce remède fiable. Essayez-le.



LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES
ENCERLURES ENTORSES
MEURTRIURES MAUX DE GORGE
DE FERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE.

Condoléances

A une séance générale du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue le 2 février courant, il a été proposé par le conseiller Orlan Renaud, appuyé par le conseiller Nazaire Piché et résolu unanimement, qu'un vote de sympathies soit offert au conseiller J. Alphonse Clément à l'occasion de la mort de son père survenue au cours de la semaine dernière.

Banque d'Hochelaga

50ième assemblée annuelle

La cinquantième assemblée annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga a eu lieu au siège social, place d'Armes, Montréal, le jeudi 15 janvier 1925, sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt, président de la banque.

Le gérant général, M. Beaudry Leman, a donné lecture du bilan de l'exercice clos le 29 novembre 1924, et il a fait quelques commentaires sur les progrès de cette institution.

«Le compte Profits et Pertes, a-t-il déclaré, fait ressortir des bénéfices nets de \$137,083, soit une augmentation de \$136,961 sur l'exercice précédent. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que la banque d'Hochelaga n'a profité des avantages de la fusion que pendant les sept derniers mois de l'exercice. Le capital versé de la banque, qui a été porté à \$5,500,000 au moment de la fusion, avait été de \$4,000,000 au cours des cinq premiers mois de l'exercice, ce qui représente un capital moyen pour l'année de \$4,875,000. Les bénéfices nets de l'exercice représentent 15 1/2 pour cent du capital versé et 7.38 pour cent du capital et la réserve et des profits non répartis, à rapprocher de 15 et de 7.28 pour cent en 1923. Après répartition des dividendes, souscription au fonds de pension du personnel, provision pour impôts fédéraux et amortissement des \$15,000,000 d'obligations cédés à la banque, il reste un solde de profits non distribués de \$247,941, alors que ce solde créditeur était en 1923, de \$239,658.

Les dépôts, qui s'élevaient à \$56,721,000 fin novembre 1923, atteignent maintenant \$96,824,000. Depuis la fusion, ils ont augmenté de plus de \$1,700,000. Cela indique que notre institution, qui est depuis un demi-siècle au service du public possède de plus en plus sa confiance.

Nous nous préoccupons sans cesse, du reste, d'offrir à notre clientèle toute la sécurité qu'elle est en droit d'attendre. En regard du chiffre des dépôts, qui constitue de beaucoup le plus fort élément de notre passif, s'inscrit un actif très important, dont nous avons, cette année encore, augmenté la liquidité.

Notre encaisse en or et autres espèces et en billets du Dominion s'élevait à \$7,553,396. Notre encaisse totale, qui était d'environ 13 millions en 1923, dépasse cette année les 20 millions. Cette augmentation de 7 millions se justifie surtout par nos dépôts aux réserves centrales d'or, qui ont été portés, d'une année à l'autre, de \$2,500,000 à \$6,000,000, et par nos billets du Dominion dont le montant a passé de \$5,448,460 à \$6,459,958.

L'actif immédiatement réalisable de la banque d'Hochelaga s'élevait à \$50,197,885, contre \$32,653,075 fin novembre 1923. L'an dernier, notre actif immédiatement réalisable était l'équivalent de 51 pour cent de notre passif total envers le public. Cette année, il dépasse 54 pour cent de ce passif. L'accroissement de plus de 27 millions à qu'on accuse notre actif immédiatement réalisable est représenté par des valeurs de tout repos: obligations gouvernementales, municipales et scolaires. Cette augmentation remarquable de la liquidité de son actif n'a pas empêché la banque d'Hochelaga de prêter son concours à toutes les entreprises agricoles, commerciales, industrielles et financières, saine ment conçues et solidement organisées, qui ont réclamé sa coopération. Nos prêts courants et escomptes, qui se chiffraient l'an passé par \$34,254,000, s'élevaient cette année à \$53,521,000, déduction faite de toutes créances irrécouvrables ou douteuses et de larges réserves et provisions pour parer à l'avenir. Cet accroissement du chiffre des prêts courants et escomptes montre combien la banque a étendu son champ d'action.

«Nous signalons lors de la dernière assemblée annuelle, ajoute M. Leman, que l'actif de la banque d'Hochelaga avait plus que doublé en moins de dix ans, ayant passé de \$33,323,000 en 1914 à \$72,547,000 en 1923. L'actif total de notre banque s'établit aujourd'hui à \$122,255,339, ce qui la place au cinquième rang parmi les grandes institutions du P.-Y. L'énorme accroissement de l'actif est attribuable en grande partie, sans doute, à la fusion, mais il y a lieu d'observer que, depuis la fusion, l'actif a augmenté de plus de 3 millions.»

La banque d'Hochelaga a atteint en 1924 sa cinquantième année. Fondée en 1873, elle commençait ses opérations l'année suivante. A la fin de 1874, son actif s'établissait à \$1,021,096, et le chiffre de ses dépôts était de \$302,000. Si l'on mesure ses progrès de dix ans en dix ans, on constate que son actif a suivi la progression suivante: en 1884, \$1,715,000; en 1894, \$4,942,000; en 1904, \$14,375,000; en 1914, \$33,323,000; en 1924, \$122,255,000. L'augmentation des dépôts a été la suivante: en 1884, \$491,498; en 1894, \$3,229,026; en 1904, \$8,847,000; en 1914, \$21,293,000; en 1924, \$96,824,000.

La banque d'Hochelaga a pu, le 1er février, le nom de banque Canadienne Nationale.

Elie Meunier
MANUFACTURIER

Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé
Tournage, Découpage, etc
Ancienne manuf. Limoges, près du
moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME

LAURENT DUBOIS
Agent général d'assurances

61 rue Labelle,
Porte voisine de M. Ovide Lauzon
T. B. N. 214 SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévoist, éditeur-propriétaire.

GIN Canadien Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN
Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " " " 2.55
Petits 10 " " " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal
DISTILLERIE À BERTHIERVILLE

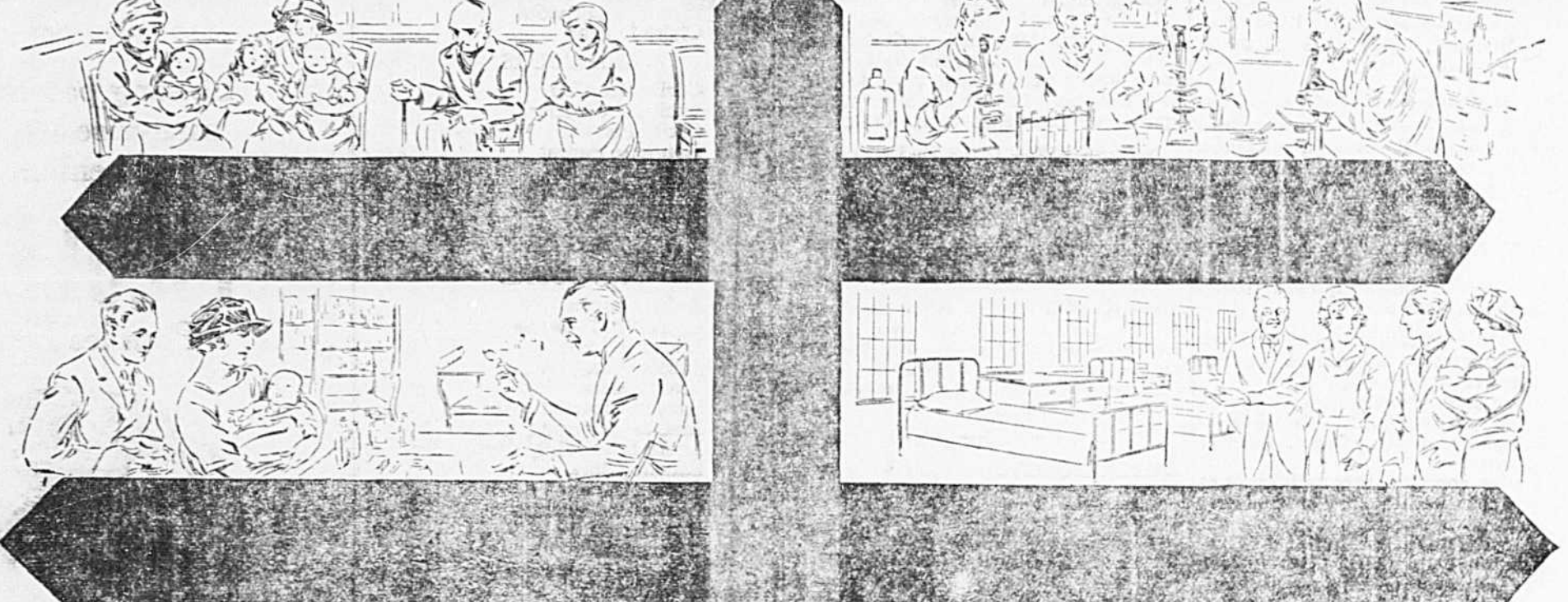
Docteur E. P. GRENIER
Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame, des Hôpitaux de New-York et de Paris

TRAITEMENTS MODERNES des PLAIES, des ULCERES, des CHANCRES, des CANCERS et des TUMEURS de toutes sortes.

L'AVANT-MIDI: tous les jours de la semaine
RADIUM CLINIQUE, 218 Sherbrooke Ouest (près de Bleury, Montréal.
ou au bureau privé de 2 à 4 hrs. p. m. à 157 rue St-Denis, Montréal.

GARAGE
BRUNO BEAULIEU
1285, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Belair 8515
Gasoline, Réparations générales et Lavage

TUBERCULOSE



"ARRÊTER LA TUBERCULOSE—SOIT—
LE GOUVERNEMENT fait appel à tous

AU COURS des dix dernières années, plus de 160,000 vies ont été fauchées par la tuberculose et la mortalité infantile—dans cette province. En 1923, les pertes causées par ces deux fléaux se sont élevées à plus de 14,000—dans CETTE province.

Dans la lutte contre ces fléaux, l'effort organisé (public et privé) a déjà produit des résultats encourageants. L'appui du clergé a été puissant. A la profession médicale, aux hôpitaux, aux institutions, et à toutes les associations désintéressées, organisées dans l'intention de combattre ces maux chez nous, nous offrons les remerciements d'une province reconnaissante.

Mais il faut que cette lutte devienne maintenant la lutte de chaque citoyen. Aucun d'eux conscient de son devoir et préoccupé de l'avenir ne peut envisager sans frémir ce sacrifice effrayant de vies humaines.

NOTRE Gouvernement fait appel à chaque individu pour obtenir sa coopération intelligente et active. Le moment est venu où, pour le bien-être de tous, chacun doit faire sa part.

Dans tout le Canada, sauf une seule exception, notre province de Québec est celle qui perd le plus de vies par la tuberculose proportionnellement au chiffre de sa population. Dans tout le Canada, la province de Québec est celle qui subit la plus forte mortalité infantile. Cette tare doit disparaître! Elle disparaîtra.

MAIS LA PREVENIR EST MEILLEUR ENCORE"
Aux hommes, femmes et enfants
de la province

POUR combattre ces maladies décapitantes, votre Gouvernement a promis son concours au Service provincial d'Hygiène et lui a donné instruction d'engager plus forte encore sa campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Bien que la tuberculose soit contagieuse, elle n'est pas héréditaire. Elle peut être prévenue. L'expérience mondiale a forgé contre elle deux armes efficaces: une propagande intensive par l'éducation et l'établissement de dispensaires.—connaître l'ennemi, c'est déjà le combattre.

Déjà 56 centres d'assainissement ou dispensaires pour la tuberculose et la mortalité infantile ont été établis à des points stratégiques de la province. Notre programme comporte l'établissement d'un grand nombre d'autres.

Ils sont à votre service—utilisez-les, soutenez-les, encouragez-les.

C'EST VOTRE lutte. Mais cette lutte ardente contre la Tuberculose n'est pas une lutte contre le tuberculeux. A lui toute l'aide et tout l'encouragement possible.

Et bientôt les résultats bienfaisants se feront ressentir dans vos familles, chez vos parents, vos voisins, vos amis, vos clients, vos employés.

Le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour vous éclairer sur la situation menaçante. Dans des avis officiels, il vous dira comment dépister la tuberculose et supprimer les causes de la mortalité infantile. Il vous renseignera, sur ce qu'il faut faire, pour vaincre dans cette grande lutte qui intéresse l'avenir de notre province.

Alphonse Lacombe
Secrétaire de la Province.

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

PACIFIQUE CANADIEN

No	Destination
437	Labélie, dimanche excepté 10.22 a.m.
438	Montréal, dimanche excepté 6.15 "
452	do dimanche excepté 5.20 p.m.
457	St-Laurier, do do 5.20 "
445	St-Laurier, samedi seul, 2.31 p.m.
439	St-Agathe, dimanche 10.20 a.m.
461	St-Jérôme, sam et dim. exc. 7.50 "
463	do dim. et lun. seul, 12.30 a.m.
446	Montréal, dimanche seul, 8.00 "
442	do do exc. 8.17 a.m.
458	do do samedi 8.05 "

Crème, Œufs, Volailles
CREMERIE MONT-ROYAL, LTEE
endroit par excellence pour expédier votre crème, les œufs, les volailles vivantes et abattues.

Spécial: ŒUFS—Notre organisation de livraison directe pour les détailliers nous permet de vous offrir les plus hauts prix pour vos œufs strictement frais. Caisnes et cages fournies gratuitement.

CREME—Nous prêterons pour un mois des bidons à ceux qui désirent faire l'expédition de leur crème à notre fabrique.

Demandez notre liste de prix.
CREMERIES MONT ROYAL, LTEE
[580-590, rue Marie-Anne est
Montréal

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
[165, Main 472
19, rue Saint-Jacques — MONTREAL
Loi commerciale, civile et criminelle
Succursales: Sainte-Agathe des Monts,
Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Longueuil

C.A. Lorrain & Fils
Agents généraux d'assurances
et Automobiles Dodge
Téléphone 58
57 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Wilfrid Filion
Propriétaire de scierie
Manufacturier de
Portes et Fenêtres
Entrepreneur général
Téléphone 126 SAINT-JEROME

Vendre—quand les chemins sont mauvais

"Mes ventes diminuaient toujours au cours des premiers mois de l'année, alors que les chemins étaient mauvais et que je ne pouvais pas voyager. Mais pas maintenant!"

"Je constate qu'il m'est possible de maintenir le chiffre des ventes en appelant mes clients par Longue Distance."

"Cela leur plaît—cela m'épargne des dépenses de voyage—et je prends leur commande dans une fraction du temps qu'il me faut lorsque je voyage."

LONGUE DISTANCE TELEPHONE
M. OF CANADA
Chaque téléphone Bell est une station de Longue Distance